

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 850

28 avril 2006

SOMMAIRE

(L')Appuntamento, S.à r.l., Altrier	40757	Erasmus Properties & Consulting, S.à r.l., Luxem- bourg	40777
2J&J S.A., Luxembourg	40754	Erasmus Properties & Consulting, S.à r.l., Luxem- bourg	40777
7ème Quai Luxembourg S.A., Luxembourg	40776	Eugénie Patri Sébastien EPS S.A., Luxembourg . .	40754
Aareal Fund Management, S.à r.l., Luxembourg . .	40781	Euro Labo S.A., Luxembourg	40763
ACOFI, Assistance Comptable et Fiscale S.A., Lu- xembourg	40759	Eurogroup S.A., Luxembourg	40786
Amperja S.A., Luxembourg	40798	FB Assurances Management S.A., Luxembourg . .	40763
Amperja S.A., Luxembourg	40798	Fidipart, S.à r.l., Luxembourg	40788
Amperja S.A., Luxembourg	40798	FremantleMedia S.A., Luxembourg	40793
Antikarat, S.à r.l., Luxembourg	40791	Gapping Investments Holding S.A., Luxembourg .	40786
Arcotex S.A., Luxembourg	40785	Geimer Décorations, S.à r.l., Foetz	40799
Arcotex S.A., Luxembourg	40785	Global Promotion S.A., Itzig	40764
Atelier Electro-Mécanique Romain Welter et Fils, S.à r.l., Asselborn	40795	Global Switch European Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	40794
Avaya Belgium, S.p.r.l., Succursale de Luxembourg, Luxembourg	40799	Gortyne S.A., Luxembourg	40771
B+C Beschläge, S.à r.l., Strassen	40787	Graniton, S.à r.l., Luxembourg	40770
B.H.T. Partners S.A.H., Luxembourg	40800	Graniton, S.à r.l., Luxembourg	40770
B.H.T. Partners S.A.H., Luxembourg	40800	H.B.P. (Holding) S.A., Luxembourg	40790
B.H.T. Partners S.A.H., Luxembourg	40800	HA Investments Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	40763
B.H.T. Partners S.A.H., Luxembourg	40800	Hagalux S.A., Luxembourg	40772
Bau Concept & Constructions S.A., Pétange	40765	Holdex Holding S.A., Luxembourg	40795
Bau Concept & Constructions S.A., Pétange	40765	Hunter International S.A., Luxembourg	40781
Bau Concept & Constructions S.A., Pétange	40765	Interalu Luxembourg S.A., Strassen	40797
Bau-Invest S.A., Luxembourg	40794	Interrefract S.A.H., Luxembourg	40781
Blue Sky Transport Holding S.A., Luxembourg . . .	40758	Interrefract S.A.H., Luxembourg	40781
Boma Luxembourg S.A., Luxembourg	40795	Interrefract S.A.H., Luxembourg	40781
Bourse Immobilière de Luxembourg S.A., Mamer .	40757	La-Fonte International S.A., Luxembourg	40794
C.E.C.T. Compagnie Européenne de Cinéma et Télévision S.A., Luxembourg	40797	Les Mutuelles du Mans I.A.R.D. S.A., Luxembourg	40758
Cadlux Holdco, S.à r.l., Luxembourg	40796	Liberty Management Invest S.A.H, Mamer	40797
CG Cube S.A., Mamer	40798	Lina Holding S.A., Luxembourg	40755
Data Systems Distribution, S.à r.l., Luxembourg . .	40756	Livilla S.A., Luxembourg	40788
Décorcenter Geimer S.A., Foetz	40799	Lord & Berry International S.A.	40755
Dodo S.A., Luxembourg	40764	Luxvest Holding S.A., Luxembourg	40762
Eastbridge BV, S.à r.l., Luxembourg	40787	Macutil Holding, S.à r.l., Luxembourg	40776
Electro Holding Company, Luxembourg	40755	Maison et Jardin, S.à r.l., Luxembourg	40764
Enternetworks Communication S.A., Luxem- bourg	40764	Marex Holding S.A., Luxembourg	40797
		Mastodon, S.à r.l., Luxembourg	40770
		Max Atelier SCI, Luxembourg	40778

Mécano Services Edmond Georges, S.à r.l., Livange	40793	Sanrieko, S.à r.l., Luxembourg.....	40777
Meritalia Europe S.A., Luxembourg.....	40791	Sanrieko, S.à r.l., Luxembourg.....	40777
Moneycard S.A., Dudelange.....	40761	Scittusangh S.A., Luxembourg.....	40785
Nomex Holding S.A., Luxembourg.....	40796	Scittusangh S.A., Luxembourg.....	40787
Nopson, GmbH, Bous.....	40799	Sinaf S.A., Luxembourg	40790
Norpel, S.à r.l., Strassen.....	40771	Sisen International S.A., Luxembourg	40786
Norpel, S.à r.l., Strassen.....	40771	Sisen International S.A., Luxembourg	40787
Norpel, S.à r.l., Strassen.....	40771	Société Porta Ticinese S.A., Luxembourg	40792
Norpel, S.à r.l., Strassen.....	40771	Solex Holding S.A., Luxembourg.....	40796
Nouveau Comptoir de l'Optique S.A., Luxem- bourg.....	40789	Star Property Holding S.A., Luxembourg	40782
Odessey Helicopters S.A., Luxembourg.....	40782	Stentor Société Anonyme Holding et Cie S.C.A., Luxembourg	40760
Omega Consulting Services S.A., Luxembourg... ..	40765	Succeed Online S.A., Strassen.....	40795
One Finance Holding S.A.	40760	Systel S.A. Soparfi, Peppange	40761
One Finance Holding S.A.	40760	Systel S.A. Soparfi, Peppange	40761
Parati Investments, S.à r.l., Luxembourg.....	40763	Taufin International S.A., Luxembourg	40792
Pétrel, S.à r.l., Luxembourg.....	40756	Techno Weld, S.à r.l., Bascharage.....	40774
Pétrel, S.à r.l., Luxembourg.....	40756	Tecpro Technology & Process S.A., Luxembourg .	40787
Pétrel, S.à r.l., Luxembourg.....	40756	Tecpro Technology & Process S.A., Luxembourg .	40787
Property Gelsenkirchen, S.à r.l., Luxembourg... ..	40778	Theaterverain Feschbech-Schous-Angelsbiere, A.s.b.l., Luxembourg.....	40759
Reumert Holding S.A., Luxembourg	40777	TNIH (Luxembourg) General Partner, S.à r.l., Lu- xembourg	40765
Reumert Holding S.A., Luxembourg	40777	Topp & Screed S.A., Esch-sur-Alzette	40782
RH Paris Holding S.A., Luxembourg.....	40799	Uninvest S.A., Luxembourg	40755
Romavilla, S.à r.l., Luxembourg.....	40770	Univex Holding S.A., Luxembourg	40788
Rordi Holding S.A., Luxembourg	40789	Versailles Securities, S.à r.l., Luxembourg	40780
Rotario, S.à r.l., Luxembourg.....	40770	Vie Groupe S.A., Luxembourg.....	40791
S&F Participations, S.à r.l., Luxembourg.....	40788	Westpart Holding S.A., Luxembourg	40762
S. Michele S.A., Luxembourg.....	40786	Westpart Holding S.A., Luxembourg	40762
S.P.F.E. S.A., Luxembourg.....	40793	Wolverton Mountain Holding S.A., Luxembourg .	40762
Safron S.A., Luxembourg.....	40762		

2J&J S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 79.441.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 18 janvier 2006 que:

- Monsieur Jan Rottiers, demeurant professionnellement au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Bruno Beernaerts, démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

- Le siège social de la société est transféré au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, réf. LSO-BN01903. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(015028/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 février 2006.

EUGENIE PATRI SEBASTIEN (EPS), Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 94.049.

En date du 16 janvier 2006, EUGENIE PATRI SEBASTIEN S.A. a procédé au rachat de 100.000 de ses actions propres de classe D.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01749. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(014821//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

40755

LINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 67.109.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2006, réf. LSO-BM05741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(012195/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

UNINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 98.703.

Les administrateurs Thierry Hellers, Gernot Kos et Carole Cahen, ainsi que le commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., déposent leurs mandats avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011929//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

ELECTRO HOLDING COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 5.327.

Extrait du procès-verbal d'une Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 16 janvier 2006

ad. 1) L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Michel Wurth, administrateur.

Après avoir remercié l'administrateur démissionnaire pour les éminents services rendus à la société, elle décide de nommer Monsieur Luc Weirich, avec adresse professionnelle au 18-20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en remplacement de ce dernier dont il achèvera le mandat qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2007.

Pour extrait conforme

A. Gobber / A. Rinnen

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011940/571/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

LORD & BERRY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 89.918.

Par lettre recommandée, adressée le 13 janvier 2006 à la société LORD & BERRY INTERNATIONAL S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg,

18, rue de l'Eau, la société FIDUCENTER S.A. a dénoncé de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société LORD & BERRY INTERNATIONAL S.A.

Partant, le siège social de ladite société LORD & BERRY INTERNATIONAL S.A. est dénoncé à la date de ce jour.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour extrait conforme

FIDUCENTER S.A.

Le domiciliataire

Ch. Dermine

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012202//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

PETREL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 95.009.

—
Extrait des décisions prises par les associés en date du 27 décembre 2005

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour PETREL, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011911/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

PETREL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 95.009.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Luxembourg), en date du 23 juillet 2003, acte publié au Mémorial C n° 909 du 4 septembre 2003.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PETREL, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011755/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

PETREL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 95.009.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Luxembourg), en date du 23 juillet 2003, acte publié au Mémorial C n° 909 du 4 septembre 2003.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PETREL, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011757/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

DATA SYSTEMS DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 126, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 51.399.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Paul Diederich, comptable, demeurant à L-8368 Hagen, 20, an der Laach, agissant au nom et pour compte de:

- Monsieur Farshar Sadr, administrateur de sociétés, demeurant à B-6700 Arlon, 86, rue des Déportés,
 - Madame Nadine Van Lieffering; administrateur de sociétés, demeurant à B-6700 Arlon, 68, rue du Maitrank,
- en vertu de 2 procurations annexées au présent acte,

agissant comme uniques associés de la société à responsabilité limitée DATA SYSTEMS DISTRIBUTION, S.à r.l., avec siège à L-1370 Luxembourg, 126, Val Sainte Croix, (R.C. B N° 51.399), constituée suivant acte notarié du 12 juin 1995, publié au Mémorial C N° 444 du 9 septembre 1995.

Lesquels comparants ont requis le notaire de documenter la dissolution de prédite société pour cessation d'activité,

à cet effet ils déclarent encore que la liquidation de la société a d'ores et déjà été opérée et clôturée aux droits des parties et qu'ils assument personnellement tous éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute en proportion de leur parts.

- Que les livres et documents desdites sociétés dissoutes seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Nous, Notaire, avons donné acte de la liquidation et de la dissolution de la S.à r.l. DATA SYSTEMS DISTRIBUTION, S.à r.l.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cent vingt euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: P. Diederich, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 décembre 2005, vol. 912, fol. 70, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 15 décembre 2005.

G. d'Huart.

(012122/207/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

L'APPUNTAMENTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6225 Altrier, 6, beim Tumulus.

R. C. Luxembourg B 108.863.

L'Assemblée est ouverte à 15.00 heures.

Ordre du jour:

- Démission,
- Nomination,
- Signature.

Tous les associés sont présents de façon que l'intégralité du capital est représentée:

- | | |
|--|---------------------------|
| 1) M. Angelo Delli-Carpini, demeurant 6, Beim Tumulus à L-6225 Altrier | 50 parts sociales |
| 2) M. Antonio Rocchio, demeurant 17, rte d'Esch à L-3920 Mondercange. | 50 parts sociales |
| | <u>100 parts sociales</u> |

D'un commun accord, les associés acceptent la démission de M. Angelo Delli-Carpini, prédit, en tant que gérant technique pour l'exploitation de l'établissement de restauration.

Les associés appellent à la fonction de gérant technique pour l'exploitation de l'établissement de restauration M. Antonio Rocchio, précité.

La société est valablement engagée par la signature individuelle des gérants techniques.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 15.30 heures.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 2 décembre 2005.

A. Delli-Carpini / A. Rocchio / M. Rocchio.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012219/612/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

BOURSE IMMOBILIERE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 95, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 107.792.

L'an deux mille cinq, le sept octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme BOURSE IMMOBILIERE DE LUXEMBOURG S.A., avec siège à Bertrange, (R.C. B N° 107.792) constituée suivant acte notarié du 11 avril 2005, en voie de publication.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire: Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange. L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Guy Diederich, commerçant, demeurant à Mamer.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

Transfert du siège social de Bertrange à Mamer et modification de l'article 1^{er} alinéa 2 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de Bertrange à Mamer.

L'adresse du siège est: L-8211 Mamer, 95, route d'Arlon.

Suite à ce changement, l'article 1^{er} alinéa 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er} (alinéa 2). Le siège social de la société est établi à Mamer. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: G. Diederich, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 octobre 2005, vol. 912, fol. 15, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 14 novembre 2005.

G. d'Huart.

(012250/207/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

BLUE SKY TRANSPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 94.759.

EXTRAIT

Suite à l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue en date du 19 janvier 2006, la démission de leur fonction respective d'administrateur de Messieurs Jan Rottiers, David De Marco et Alain Lam a été acceptée. Ont été nommés en qualité de nouveaux administrateurs pour un terme expirant à la date de l'assemblée statutaire de 2012, les sociétés WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, toutes trois avec siège social 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Suite à la même assemblée, la démission du commissaire aux comptes CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. a été acceptée. A été nommé en qualité de nouveau commissaire aux comptes pour un terme expirant à la date de l'assemblée statutaire de 2012, la société ROTHLEY COMPANY LTD. ayant son siège social 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Suite à la même assemblée, l'adresse du siège social a été transférée au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM06035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012240/850/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

LES MUTUELLES DU MANS I.A.R.D., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 7, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 32.005.

Je soussigné, Charles Besnehard, domicilié 45, rue Paul Médinger, L-2142 Luxembourg, Mandataire Général de LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES IARD dans le Grand-Duché du Luxembourg,

- certifie que l'adresse du siège social de LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES IARD est la suivante: 10, boulevard Alexandre Oyon, F-72030 Le Mans Cedex 9,

et certifie que l'adresse du siège social de sa succursale à Luxembourg est la suivante: 7, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

- Certifie que Messieurs Jolain Jean-Claude, Adam Patrice, Beaufile Jean-Claude, Doittau Georges, Dorise Jacques, Elias Marcel, Icard Joël, Lallouet André, Lescop Gilbert, Lombardini Michel, Quintin Robert ne font plus partie du conseil d'administration de LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES IARD.

Certifie que les membres du conseil d'administration de LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES IARD sont les suivants:

Jean-Claude Seys, Président directeur général,
Christophe Guettier, Vice-Président et Administrateur,
Guy Bacquet, Administrateur,
O.C.E.A.M. Ré, Administrateur,
Michel Lefebvre, Administrateur,
Mario Colaiacovo, Administrateur,
Erwan Gales, Administrateur,
ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE, Administrateur,
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, Administrateur,
Jacques Forestier, Administrateur,
MEDERIC ASSURANCE, Administrateur,
Michel Roux, Administrateur.

Ch. Besnehard
Mandataire Général

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03677. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

Je soussigné, Philippe Luttmann, Directeur juridique et fiscal,
atteste que Monsieur Charles Besnehard a été nommé Mandataire Général de notre Succursale à Luxembourg, LA
MUTUELLE DU MANS ASSURANCES IARD (en remplacement de M. Schaack puis de M. Schuler), en vertu d'une pro-
curation signée en date du 6 janvier 2003.

Fait au Mans, le 10 janvier 2006.

Ph. Luttmann
Directeur juridique et fiscal

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03676. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(012284/682/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

THEATERVERAIN FESCHBECH-SCHOUS-ANGELSBIERG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7430 Luxembourg, 1, rue de l'Eglise.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 7 octobre 2005

L'Assemblée décide de changer son siège social. Le nouveau siège est établi au 1, rue de l'Eglise, L-7430 Fischbach.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fischbach, le 27 janvier 2006.

Pour l'association THEATERVERAIN FESCHBECH-SCHOUS-ANGELSBIERG

C. Kraus
Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08290. – Reçu 89 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(012266//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

ACOFI - ASSISTANCE COMPTABLE ET FISCALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter.
R. C. Luxembourg B 91.523.

L'an deux mille six, le douze janvier.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

1. Monsieur Luc Heyse, expert fiscal, demeurant à Luxembourg, 20, rue de la Barrière, agissant tant en son nom personnel que comme mandataire de,
2. Monsieur Philippe Marchal, juriste, demeurant à Luxembourg, 100, rue de Bonnevoie, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lequel comparant a établi au moyen de l'acte de constitution de la société, dont il affirme qu'il a été modifié pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le notaire instrumentaire en date du 5 décembre 2002, qu'il détient ensemble avec son mandant la totalité des actions de la société ASSISTANCE COMPTABLE ET FISCALE en abrégé ACOFI S.A. ayant son siège social à Capellen, 79, route d'Arlon,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 mai 2002 et inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 91.523.

Ensuite, le comparant, ès qualités qu'il agit, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et, après avoir renoncé à toute convocation supplémentaire, a requis le notaire d'acter comme suit la résolution suivante:

Résolution

Le siège de la société est transféré à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter (adresse postale: BP 447 à L-2014 Luxembourg).

Dès lors la première phrase de l'article 2 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes. Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel et résidence, ledit comparant a signé ensemble avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Heyse, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 18 janvier 2006, vol. 433, fol. 98, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 31 janvier 2006.

C. Mines.

(012349/225/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

ONE FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.784.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu au siège social le 12 janvier 2006

1. Le Conseil d'Administration décide d'accepter la démission des administrateurs Mme Luisella Moreschi, Mme Patricia Jupille et Mme Frédérique Vigneron avec effet immédiat.

2. Le Conseil d'Administration prend acte de la démission du commissaire aux comptes TOWERBEND LIMITED avec effet immédiat.

4. Le Conseil d'Administration décide de mettre un terme au contrat de domiciliation conclu en date du 5 janvier 2000.

Luxembourg, le 12 janvier 2006.

Pour ONE FINANCE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012295//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

ONE FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.784.

Le siège social de la société ONE FINANCE HOLDING S.A. est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 janvier 2006.

L.M.C GROUP S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012312//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

STENTOR SOCIETE ANONYME HOLDING ET CIE, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 41.163.

Il résulte d'une lettre recommandée, adressée en date du 12 janvier 2006 à l'administrateur/gérant et au conseil de surveillance de la société STENTOR SOCIETE ANONYME HOLDING ET Cie, société en commandite par actions, que Madame Lydie Zenners, demeurant à Ingeldorf, a démissionné de son poste de commissaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Zenners.

Enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012372//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

SYSTEL S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 71.823.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 juillet 2004

En remplacement de Madame Patricia Pierrat, l'assemblée générale décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes Monsieur Thierry Grun, né le 6 décembre 1961 à Metz (France) et demeurant 30bis, rue Jeanne d'Arc à F-57140 Pleisnois, pour la durée du mandat restant à courir de Madame Patricia Pierrat, soit à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Pour extrait sincère et conforme
SYSTEL S.A. SOPARFI
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08605. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012358//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

SYSTEL S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 71.823.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28 juin 2005

En remplacement de Monsieur Pascal Hedin, démissionnaire de son poste d'administrateur, l'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Jean-Claude Jalabert, né le 13 avril 1964 à Thionville (France), demeurant 13, avenue Albert 1^{er} à F-57100 Thionville, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateur de Messieurs Didier Ossemond et Abdelkader Benzineb, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

L'assemblée générale renouvelle également le mandat de Monsieur Thierry Grun en qualité de commissaire aux comptes, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

Pour extrait sincère et conforme
SYSTEL S.A. SOPARFI
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012389//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

MONEYCARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3490 Dudelange, 5, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 92.179.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 27 janvier 2006

Première résolution

L'assemblée générale décide de révoquer, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur Monsieur Louis Bettega, né le 26 avril 1954 à F-57 Moyeuvre-Grande et demeurant 24, rue de Porcellette à F-57220 Bouchepon.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur-délégué à la gestion journalière Monsieur Louis Bettega né le 26 avril 1954 à F-57 Moyeuvre-Grande et demeurant 24, rue de Porcellette à F-57220 Bouchepon.

Pour extrait sincère et conforme
MONEYCARD S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012355//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

SAFRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 87.010.

Il résulte d'une lettre recommandée, adressée en date du 12 janvier 2006 au conseil d'administration de la société SAFRON S.A. que Madame Lydie Zenners, demeurant à Ingeldorf, a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Zenners.

Enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012376//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

WOLVERTON MOUNTAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 61.530.

Il résulte d'une lettre recommandée, adressée en date du 12 janvier 2006 au conseil d'administration de la société WOLVERTON MOUNTAIN HOLDING S.A. que Madame Lydie Zenners, demeurant à Ingeldorf, a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Zenners.

Enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012378//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

LUXVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 32.313.

Il résulte d'une lettre recommandée, adressée en date du 12 janvier 2006 au conseil d'administration de la société LUXVEST HOLDING S.A. que Madame Lydie Zenners, demeurant à Ingeldorf, a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Zenners.

Enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012381//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

WESTPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 85.410.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012755/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

WESTPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 85.410.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012754/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

EURO LABO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 82.780.

Il résulte d'une lettre recommandée, adressée en date du 12 janvier 2006 au conseil d'administration de la société EURO LABO S.A. que Madame Lydie Zenners, demeurant à Ingeldorf, a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L. Zenners.

Enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00305. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(012385//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

PARATI INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 100.572.

Il résulte du transfert des parts sociales en date du 16 janvier 2006 que:

- SWEET WATER INTERVEST CORP., ayant son siège social à RG Hodge Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands a transféré le 16 janvier 2006 l'intégralité des parts sociales (100) à SALVADORE GROUP HOLDINGS LTD ayant son siège social à OVERSEAS MANAGEMENT COMPANY INC., RG Hodge Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour extrait conforme

L. Frenkel

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012400/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

HA INVESTMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.350.000,-.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 97.903.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique en date du 1^{er} juillet 2005

Le premier exercice social du 12 décembre 2003 au 31 décembre 2003 est modifié du 12 décembre 2003 au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 30 janvier 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012403/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

FB ASSURANCES MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.713.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2004

En date du 20 avril 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

de ratifier la nomination, datée du 17 octobre 2003, de M. Philippe Latour, 48, rue du Fossé-aux-Loups, B-1000 Bruxelles en tant que nouvel administrateur de la société;

- de ratifier la cooptation, datée du 13 avril 2004, de Monsieur Kris Vanderstede, 48, rue du Fossé-aux-Loups, B-1000 Bruxelles en remplacement de Monsieur Thierry Charlier, 48, rue du Fossé-aux-Loups, B-1000 Bruxelles, démissionnaire;

- de reconduire les mandats d'administrateurs de Messieurs Philippe Latour, 48, rue du Fossé-aux-Loups, B-1000 Bruxelles, Jean-Marie Defosse, 48, rue du Fossé-aux-Loups, B-1000 Bruxelles, Jacques Bofferding, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, Kris Vanderstede, 48, rue du Fossé-aux-Loups, B-1000 Bruxelles, et Luc Van Den Meerss-

chaut, 48, rue du Fossé-aux-Loups, B-1000 Bruxelles, pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2005;

- de réélire la société PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2005.

Luxembourg, le 24 janvier 2006.

Pour extrait sincère et conforme
 FB ASSURANCES MANAGEMENT
 FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.
 S. Veillat / A. Laube

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012445/984/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

DODO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
 R. C. Luxembourg B 76.853.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

DODO S.A.
 F. Innocenti / V. Arno'
 Administrateur / Administrateur

(012559/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

GLOBAL PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5960 Itzig, 100, rue de l'Horizon.
 R. C. Luxembourg B 89.881.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE
 Signature

(012576/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

ENTERNETWORKS COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
 R. C. Luxembourg B 89.860.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE
 Signature

(012580/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

MAISON ET JARDIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 24, Rue Philippe II.
 R. C. Luxembourg B 46.164.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012588/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

BAU CONCEPT & CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4776 Pétange, 2, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 60.809.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012596/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

BAU CONCEPT & CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4776 Pétange, 2, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 60.809.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07825, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012590/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

BAU CONCEPT & CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4776 Pétange, 2, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 60.809.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012593/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

OMEGA CONSULTING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 96.865.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

Signature.

(012622/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

TNIH (LUXEMBOURG) GENERAL PARTNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 113.848.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the seventeenth day of January.

Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

THE NATIONAL INVESTOR PRIVATE JOINT STOCK COMPANY, a company incorporated under the laws of the United Arab Emirates, having its registered office at P.O. Box 47435, Abu Dhabi, United Arab Emirates registered with Commercial License number 2081,

represented by Frédérique Hengen, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Abu Dhabi on 14 January 2006.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as aforesaid, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Art. 1. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of TNIH (LUXEMBOURG) GENERAL PARTNER, S.à r.l. (the Company).

Art. 2. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, without falling within the scope of the law of 31st July 1929 on pure holding companies.

Specifically, the Company may subscribe shares in TNI REAL ESTATE INVESTMENT FUND OF FUNDS L.P. and act as general partner of TNI REAL ESTATE INVESTMENT FUND OF FUNDS L.P.

In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop such securities and patents. The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand four hundred seventy-five Euro (EUR 12,475), represented by four hundred ninety-nine (499) shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) per share each.

Art. 6. The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 13 of these articles of association.

Art. 7. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. In case of a sole partner, the Company's shares held by the sole partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Luxembourg law dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

Art. 11. The Company is managed by a board of managers, composed of class A managers and class B managers. The managers need not to be shareholders. The managers are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by partners owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

The Company shall be bound by the joint signature of a Class A manager and a Class B manager. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the board of managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their vote by telephone confirmed in writing. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

Art. 12. The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Art. 13. The sole partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 14. The Company's year starts on the 1st January and ends on 31st December of each year.

Art. 15. Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 17. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 18. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All the four hundred ninety-nine (499) shares have been subscribed and fully paid-up by a contribution in cash by THE NATIONAL INVESTOR PRIVATE JOINT STOCK COMPANY, prenamed, so that the sum of twelve thousand four hundred seventy-five Euro (EUR 12,475) is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2006.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400).

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers is set at four (4).

The meeting appoints as class A managers of the Company for an unlimited period of time:

Orhan Osmansoy, Chief Executive Officer, whose professional address is at Beach Rotana Suites, Apartment No. 1924, PO Box 47435, Abu Dhabi, UAE and;

Emile Salim Habib, Managing Director, whose professional address is at Old Airport Road, Foutouh El Kheir, Tower 1, Apartment 1201, PO Box Abu Dhabi, UAE.

The meeting appoints as class B managers of the Company for an unlimited period of time:

Alain Lam, director, whose professional address is at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Bruno Beernaerts, director, whose professional address is at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

2. The registered office is established at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof the undersigned notary, has set his hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxy holder(s) of the appearing party, the proxy holder(s) of the appearing parties signed together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-sept janvier.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

THE NATIONAL INVESTOR PRIVATE JOINT STOCK COMPANY, une société de droit des Emirats Arabes Unis, avec siège social à P.O. Box 47435, Abu Dhabi, United Arab Emirates, enregistrée sous la licence commerciale 2081; ici représentée par Frédérique Hengen, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Abu Dhabi, le 14 janvier 2006.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ici représentée comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée, sous la dénomination de TNIH (LUXEMBOURG) GENERAL PARTNER, S.à r.l (ci-après, la Société).

Art. 2. La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sans tomber toutefois dans le champ d'application des sociétés holdings de la loi du 31 juillet 1929.

La Société pourra souscrire en particulier à des actions dans TNI REAL ESTATE FUND OF FUNDS L.P. et agir en tant que general partner de TNI REAL ESTATE INVESTMENT FUND OF FUNDS L.P.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement et pour développer ses valeurs mobilières et brevets. La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille quatre cent soixante-quinze euros (12.475 EUR) représenté par quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. La Société est gérée par un conseil de gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Conseil de gérance.

La Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions relatives à ce mandat.

Les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également voter par appel téléphonique, à confirmer par

écrit. Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de gérance. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 12. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 13. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 14. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et libération

Toutes les quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) parts ont été souscrit et intégralement libérées par THE NATIONAL INVESTOR PRIVATE JOINT STOCK COMPANY, prémentionnée, par une contribution en espèce, de sorte que la somme de douze mille quatre cents soixante-quinze euros (12.475 EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2006.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement à mille quatre cents euros (1.400 EUR).

Assemblée générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés préqualifiés représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. Les membres du conseil de gérance sont au nombre de quatre (4).

Sont nommés gérant de catégorie A pour une durée indéterminée:

Orhan Osmansoy, Chief Executive Officer, ont l'adresse professionnelle est à Beach Rotana Suites, Apartment No. 1924, PO Box 47435, Abu Dhabi, UAE and;

Emile Salim Habib, Managing Director, dont l'adresse professionnelle est à Old Airport Road, Foutouh El Kheir, Tower 1, Apartment 1201, PO Box Abu Dhabi, UAE.

Sont nommés gérant de catégorie B pour une durée indéterminée:

Alain Lam, director, whose professional address is at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Bruno Beernaerts, director, whose professional address is at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

2. Le siège social de la société est établi au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

En foi de quoi le notaire soussigné, a apposé sa signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Hengen, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 32, case 4. – Reçu 124,75 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 27 janvier 2006

P. Decker.

(013144/206/268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

ROTARIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 92.049.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012745/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

ROMAVILLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 92.601.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012749/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

MASTODON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 92.654.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012752/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

GRANITON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 82.401.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012758/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

GRANITON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 82.401.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012756/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

NORPEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.
R. C. Luxembourg B 66.703.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour NORPEL, S.à r.l.

Signature

(012765/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

NORPEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.
R. C. Luxembourg B 66.703.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour NORPEL, S.à r.l.

Signature

(012766/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

NORPEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.
R. C. Luxembourg B 66.703.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour NORPEL, S.à r.l.

Signature

(012768/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

NORPEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.
R. C. Luxembourg B 66.703.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour NORPEL, S.à r.l.

Signature

(012769/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

GORTYNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 21, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 89.525.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour GORTYNE S.A.

Signature

(012762//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

HAGALUX, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 113.892.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-sept janvier.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1. La société anonyme holding de droit luxembourgeois HOLMANI, ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy;

2. La société anonyme de droit de l'État de Panama WOODHENGE, ayant son siège social à Panama; ici représentées par Madame Silke Dahlem, employée privée auprès de WEBER & BONTEMPS, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données à Luxembourg, le 26 janvier 2006, lesquelles procurations, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme holding sous la dénomination de HAGALUX.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège peut être transféré en tout autre endroit de la commune par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés de capitaux au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que l'administration, le contrôle et le développement de ces participations y compris par l'acquisition d'actifs mobiliers et immobiliers et leur mise en valeur par location aux sociétés dans lesquelles elle participe, ceci sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle pourra également employer ses fonds à la création, la gestion et la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

En général, la société pourra faire toutes opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de son objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Titre II. Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procèdera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 8. Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

Art. 10. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 11. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

Titre III. Assemblées générales

Art. 12. L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 13. L'assemblée générale statutaire se réunit au siège de la société ou à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier mardi du mois de juin à 16.00 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

Art. 14. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de vote en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre IV. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 16. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'assemblée générale décide souverainement de l'affectation du solde. Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le conseil d'administration. L'assemblée générale peut autoriser le conseil d'administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

Titre V. Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties s'en réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2007.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) La société anonyme HOLAMNI, prénommée, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions	3.099
2) La société WOODHENGE, prénommée, une action	1
Total: trois mille cent actions	3.100

Toutes ces actions ont été immédiatement libérées intégralement de sorte que la somme de 31.000,- EUR se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ 1.500,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Marc Hilger, conseil fiscal, né le 23 avril 1949 à Esch-sur-Alzette, demeurant professionnellement à Luxembourg,

b) Monsieur Ronald Weber, conseil économique, né le 2 août 1953 à Maastricht, demeurant professionnellement à Luxembourg,

c) Monsieur Romain Bontemps, expert-comptable, né le 27 décembre 1960 à Dudelange, demeurant professionnellement à Luxembourg.

2. Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire:

La société ABAX AUDIT, société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 27.761.

3. Le mandat des administrateurs et du commissaire prendra fin à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2011.

4. L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

5. Le siège social de la société est fixé à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Dahlem, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 37, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 2 février 2006.

P. Decker.

(013428/206/154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

TECHNO WELD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 133A, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 113.866.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Cosimo Fergola, ingénieur chargé d'affaires, né à Barletta (Italie), le 24 octobre 1960, demeurant à F-54810 Longlaville (France), 14, rue du 19 mars 1962.

2. Monsieur Joaquim Da Costa Antunes, directeur commercial, né le 11 novembre 1962 à Braga (Portugal), demeurant à F-57530 Bazancourt (France), 60, rue de Courten.

3. Monsieur Sébastien Albert Molter, agent commercial, né le 13 novembre 1972 à Metz (France), demeurant à F-69006 Lyon (France), 11, rue Molière, ici représenté par Monsieur Joaquim Da Costa Antunes, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 janvier 2006.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexé aux présentes pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}. Dénomination, Siège, Durée, Objet

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de TECHNO WELD, S.à r.l.

Art. 3. Le siège social est établi à Bascharage.

Il peut être transféré en tout autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. La société a pour objet la réparation mécanique par soudure de pièces et matériels métalliques et la vente de produits et matériels s'y rattachant.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Titre II. Capital social, parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord unanime des associés.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que les bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque toutes les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants-droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Titre III. Administration

Art. 13. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société-simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 17. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Titre IV. Exercice social, Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Titre V. Dissolution, Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VI. Disposition générale

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Les statuts ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire les parts sociales comme suit:

1. Monsieur Cosimo Fergola, prénommé, cinquante et une parts sociales	51
2. Monsieur Joaquim Da Costa Antunes, prénommé, vingt-cinq parts sociales	25
3. Monsieur Sébastien Molter, prénommé, vingt-quatre parts sociales	24
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille euros (1.000 EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi à L-4940 Bascharage, 133A, avenue de Luxembourg.
2. L'assemblée générale désigne comme gérant technique pour une durée indéterminée:
Monsieur Cosimo Fergola, prénommé.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Fergola, J. Da Costa Antunes, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 34, case 4. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

G. Lecuit.

(013311/220/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

MACUTIL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 72.979.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

Signature.

(012848/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

TEME QUAI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 67.972.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale en date du 19 décembre 2005

Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour TEME QUAI LUXEMBOURG S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014568/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

SANRIEKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 88.070.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012767/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

SANRIEKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 88.070.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012770/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

ERASMUS PROPERTIES & CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.367.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012771/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

ERASMUS PROPERTIES & CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.367.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07437, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2006.

Signature.

(012773/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

REUMERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 27.631.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Signature.

(012883/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

REUMERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 27.631.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Signature.

(012882/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

PROPERTY GELSENKIRCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 104.895.

—
Extrait des décisions de l'associée unique datées du 12 janvier 2006

L'associée unique:

- SN PROPERTIES, S.à r.l.,

avec siège social au 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 104.544

a décidé:

1. d'accepter la démission de Messieurs David Finkel et Nikolaj Larsen, de leurs fonctions de Gérant, avec effet au 12 janvier 2006;

2. de nommer aux fonctions de Gérant, pour une période indéterminée, avec effet au 12 janvier 2006:

- Monsieur Nicholas Smith, né le 8 novembre 1967 à Ormskirk, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni;

- Monsieur Bertrand Boucly, né le 20 avril 1977 à Paris, France, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant

- MONTEREY SERVICES S.A., Gérant

- Madame Johanna Cornelia Rietveld, Gérant

- Monsieur Laurel Bellier-Polleys, Gérant

- Monsieur Nicholas Smith, Gérant

- Monsieur Bertrand Boucly, Gérant

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

Luxembourg, le 20 janvier 2006

Pour avis sincère et conforme

Pour PROPERTY GELSENKIRCHEN, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06412. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012855/029/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

MAX ATELIER SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 33, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg E 3.083.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1. Monsieur Mohamad Jizaoui, ingénieur diplômé, né à Beyrouth, le 5 juillet 1962, demeurant à L-1371 Luxembourg 33, Val Ste Croix, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de gérant de

2. la société à responsabilité limitée E&H CONSULT, ayant son siège social à L-8245 Mamer, 9B, rue de la Libération (R.C.S.-L B 33.386).

Lesquels comparants, présent et représenté comme ci-avant, ont arrêté comme suit les statuts d'une société civile immobilière qu'ils déclarent constituer entre eux:

I. Objet, Dénomination, Durée, Siège

Art. 1^{er}. La société a pour objet l'acquisition, la vente, la location et la mise en valeur de tous immeubles pour compte propre.

La société pourra faire toutes opérations mobilières, immobilières ou financières et plus particulièrement cautionner toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son crédit objet ou susceptibles de le favoriser.

Art. 2. La société prendra la dénomination: MAX ATELIER SCI.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché par simple décision des associés.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis à donner dans les six premiers mois de l'exercice avec effet au 31 décembre, par lettre recommandée à ses co-associés.

Le ou les associés auront le droit de préférence jusqu'à la fin de l'exercice pour le rachat des parts de l'associé sortant. Les éléments de l'état de situation serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

II. Apports, Capital, Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR) divisé en mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de deux euros cinquante cents (2,50 EUR) chacune, réparties comme suit:

1. Mohamad Jizaoui, prénommé, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts.	999
2. E&H CONSULT, S.à r.l., prénommée, une part	1
Total: mille parts	1.000

Toutes les parts sont entièrement libérées par des versements en espèces dans la caisse de la société.

Art. 6. Les transmissions des parts sociales s'opéreront en observant l'article 1690 du Code civil. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être transmises entre vifs ou pour cause de mort à des tiers ou non-associés, hormis le cas des descendants en ligne directe, qu'avec l'agrément de tous les associés, ces derniers, en cas de refus d'agrément, s'obligent à reprendre les parts moyennant paiement de leur valeur, à fixer par voie d'expertise des éléments de l'état de situation.

Art. 7. Chaque part donne droit à la propriété sociale et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs les associés sont tenus des dettes de la société chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Dans tous les actes qui contiendront des engagements au nom de la société, les associés essayeront dans la mesure du possible d'obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 9. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un des associés.

L'incapacité juridique, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou plusieurs des associés ne mettront pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'incapacité, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les co-propriétaires indivis sont tenus pour l'exercice de leurs droits de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

III. Gestion de la société

Art. 10. La société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixera leurs pouvoirs et la durée de leur fonction.

Le ou les gérants représenteront la société tant en justice que vis-à-vis de tiers.

IV. Assemblée générale

Art. 11. Les associés se réunissent en assemblée générale toutes les fois que les affaires de la société ou les associés représentant un quart du capital social le requièrent.

Art. 12. Les convocations aux assemblées ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés quinze jours au moins à l'avance avec indication sommaire de l'objet de la réunion.

L'assemblée pourra même se réunir sur simple convocation verbale et sans délai, si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 13. Tous les associés ont droit d'assister à l'assemblée générale et chacun d'eux peut s'y faire représenter par un mandataire. L'assemblée ne pourra délibérer que si au moins la moitié des associés, représentant la moitié des parts émises, est présente ou représentée.

Lorsque l'assemblée générale est appelée à délibérer dans les cas prévus à l'article 16 ci-après, elle doit être composée au moins des trois quarts des associés représentant les trois quarts de toutes les parts.

Si ces conditions ne sont pas remplies l'assemblée est convoquée à nouveau et elle délibère valablement, quelque soit le nombre des associés et des parts qu'ils représentent, mais uniquement sur les points ayant figuré à l'ordre du jour de la première réunion.

Art. 14. Toutes les délibérations sont prises à la majorité des voix des associés présents, sauf ce qui est stipulé aux articles 13 alinéa 2 et 16 où les décisions devront être prises à la majorité des trois quarts.

Chaque associé présent ou représenté à l'assemblée a autant de voix qu'il a de parts, sans limitation.

Art. 15. L'assemblée générale ordinaire annuelle entend le rapport de la gérance, discute, approuve ou redresse les comptes.

Elle autorise tous actes excédant les pouvoirs du ou des gérants. Elle nomme les gérants et fixe leurs pouvoirs, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

Art. 16. L'assemblée générale statuera à la majorité des trois quarts des parts émises sur les propositions de modification des statuts, notamment d'augmentation ou de réduction du capital et de la division afférente en parts sociales; de dissolution, de fusion ou scission ou de transformation en société de toute autre forme, d'extension ou de restriction de l'objet social.

Art. 17. Les délibérations des assemblées sont consignées sur un registre spécial signé par les associés.

V. Etats de situation et répartition du bénéfice

Art. 18. La gérance tient une comptabilité régulière des opérations sociales. Elle établira au 31 décembre.

Les produits nets de la société, constatés par l'état de situation annuelle, déduction faite des frais généraux, des charges sociales et des amortissements, constituent le bénéfice net.

Ce bénéfice, sauf la partie qui serait mise en réserve par l'assemblée générale ordinaire, sera distribué entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Art. 19. Toutes contestations éventuelles, qui peuvent s'élever entre associés ou entre la société et un associé ou ayant-droit d'associé au sujet des affaires sociales pendant le cours de la société, ou de sa liquidation, sont soumises à la juridiction du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A cette fin, tout associé ou ayant-droit d'associé doit faire élection de domicile au siège de la société. A défaut de pareille élection de domicile toutes assignations, significations sont valablement faites au parquet du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg.

VI. Disposition générale

Art. 20. Les articles 1832 à 1872 du Code civil ainsi que les dispositions de la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouvent leur application partout, où il n'y est dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2006.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 900,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social se considérant tous comme valablement convoqués se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Gérance

Est nommé gérant pour une durée indéterminée Monsieur Mohamad Jizaoui, prénommé, qui aura tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature, y compris ceux de donner hypothèque et mainlevée.

Siège

Le siège social est établi à L-1371 Luxembourg, 33, Val Ste Croix.

Dont acte, fait et dressé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Jizaoui, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 36, case 8. – Reçu 25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 2 février 2006.

P. Decker.

(013430/206/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

VERSAILLES SECURITIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 103.389.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VERSAILLES SECURITIES, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

C. Raths

Administrateur-Délégué

(012934/1084/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

INTERREFRACT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 26.030.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Signature.

(012880/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

INTERREFRACT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 26.030.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Signature.

(012879/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

INTERREFRACT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 26.030.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Signature.

(012878/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

AAREAL FUND MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 102.436.

Le règlement de gestion prenant effet le 5 décembre 2005 concernant le fonds commun de placement AAREAL, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

Signature.

(012865//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

HUNTER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.855.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 26 janvier 2006

Monsieur Diederich Georges, Monsieur Heitz Jean-Marc et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme
HUNTER INTERNATIONAL S.A.

G. Diederich / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01616. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014556/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

STAR PROPERTY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 37.523.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Signature.

(012881/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

ODESSEY HELICOPTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 81.178.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

Signature.

(012884/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

TOPP & SCREED, Société Anonyme.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 34, rue Zénon Bernard.
R. C. Luxembourg B 113.893.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

1. Monsieur Marc Desomer, gérant de sociétés, demeurant à B-8000 Bruges, Poortgebouw t' Pand 16 bus 101, agissant en son nom personnel tant qu'en sa qualité de mandataire spécial de
2. Monsieur Jonas Desomer, étudiant, demeurant à B-8000 Bruges, Poortgebouw t' Pand 16 bus 101, en vertu d'une procuration donnée à Bruges le 19 janvier 2006, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Lesquels comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de TOPP & SCREED.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration en tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objets:

- l'achat, la vente, l'import, l'export et toute commercialisation de marchandises et machines pour sols industriels,
- la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-trois mille euros (33.000,- EUR) représenté par trois cent trente (330) actions de cent euros (100,- EUR) par action.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Art. 7. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme, télex, ou par tout autre moyen de communication électronique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, comprenant notamment et sans restriction toutes transactions immobilières et tous pouvoirs de constituer hypothèque et de donner mainlevée, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège de la société ou à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier mardi du mois de juillet à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de pertes et profits.

Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra avec l'approbation du commissaire aux comptes et sous l'observation des règles y relatives, verser des acomptes sur dividendes.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital, sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Mesures transitoires

1. La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et prendra fin le 31 décembre 2006.
2. La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2007.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ 1.350,- EUR.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés, représentés comme dit ci-avant, déclarent souscrire les actions comme suit:

1. Monsieur Marc Desomer, préqualifié, trois cent vingt-neuf actions	329
2. Monsieur Jonas Desomer, préqualifié, une action	1
Total: trois cent trente actions	330

Le prédit capital de trente-trois mille euros (33.000,- EUR) a été libéré pour un tiers par des versements en espèces de sorte que la somme de onze mille euros (11.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social, représentés comme dit ci-avant et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes:

- 1) L'adresse de la société est fixée à L-4031 Esch-sur-Alzette, 34, rue Zénon Bernard.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011:
 - a) Monsieur Marc Desomer, préqualifié;
 - b) Monsieur Jan Petrus Cornelius Degraeve, commercial, né le 15 avril 1932 à Etterbeek (Belgique), demeurant à B-1020 Bruxelles, J. Sobieskilaan, 48;
 - c) Monsieur Jonas Desomer, préqualifié.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée statuant sur l'exercice 2011:

La société ABAX AUDIT, société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 27.761.

- 4) L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Desomer, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 33, case 7. – Reçu 330 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de publication de la réunion du conseil d'administration du 24 janvier 2006

Se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme TOPP & SCREED, ci-dessus prénommée:

- a) Monsieur Marc André Desomer,
- b) Monsieur Jan Petrus Cornelius Degraeve,
- c) Monsieur Jonas Desomer, commercial.

de l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils Monsieur Marc André Desomer, administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg-Eich, le 30 janvier 2006.

Pour la société

P. Decker

Le notaire

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013470/206/170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

SCITTUSANGH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 65.920.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 19 septembre 2005

Les mandats de Marc Muller, Pascale Loewen et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2007.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2007 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Marion Muller, employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SCITTUSANGH S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012896/717/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

ARCOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 75.356.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

(012920/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

ARCOTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 75.356.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

(012921/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

SISEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 93.232.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 15 décembre 2005

Les mandats de Gilles Marchand, administrateur-délégué, Frédéric Da Rocha Alves et Laure Jourdan, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2010.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2010 se compose comme suit:

- Gilles Marchand, directeur de sociétés, demeurant professionnellement au 33, rue Galilée, F-75016 Paris, administrateur-délégué,
- Frédéric Da Rocha Alves, dirigeant de sociétés, demeurant professionnellement au 11, rue de la Bourgogne, F-95430 Auvers-sur-Oise,
- Laure Jourdan, sans état, demeurant professionnellement au 11, rue de la Bourgogne, F-95430 Auvers-sur-Oise.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2010 est:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SISEN INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012898/717/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

EUROGROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 40.515.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00296, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(012900/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

GAPPING INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 85.007.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07796, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2006.

Signature.

(012922/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

S. MICHELE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 77.143.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01066, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Signature.

(012923/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

SCITTUSANGH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.920.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

Signature.

(012924/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

SISEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 93.232.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

Signature.

(012926/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

EASTBRIDGE BV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 102.767.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01019, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012933/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

TECPRO TECHNOLOGY & PROCESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.530.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012936/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

TECPRO TECHNOLOGY & PROCESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.530.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(012935/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

B+C BESCHLAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.498.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM07934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 26 janvier 2006.

Signature.

(012966//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

FIDIPART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, Place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 65.399.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

FIDIPART, S.à r.l.

Signatures

(012945/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

S&F PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 65.428.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

S&F PARTICIPATIONS, S.à r.l.

Signatures

(012953/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

UNIVEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 72.412.

DISSOLUTION

Extrait

L'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2006 à pris les résolutions suivantes:

Clôture de liquidation

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme holding UNIVEX HOLDING S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

Maintien des documents sociaux

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de 5 ans à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 janvier 2006.

T. Metzler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00605. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012957/222/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

LIVILLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 97.505.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LIVILLA S.A.

Signatures

Administrateurs

(012970/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

RORDI HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.272.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 juillet 2005

1. Les démissions de Messieurs Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leurs mandats d'Administrateurs sont acceptées.

2. Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Certifié sincère et conforme

RORDI HOLDING S.A.

MADAS, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM07933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011947/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 80.937.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2005

1. Les mandats d'Administrateur de:

- Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
 - Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
 - Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
- arrivent à échéance à la présente Assemblée et ne sont pas reconduits.

2. Les sociétés:

- EFFIGI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
 - FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
 - MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
- sont nommées nouveaux administrateurs de la société pour une période statutaire de 1 an. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

3. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société AUDIEX S.A., société anonyme avec siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 1 an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

Suit la traduction en anglais de ce qui précède:

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting of December 28th, 2005

1. The mandates of Director of:

- Mr Alain Renard, private employee, professionally residing at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
 - Mrs Corinne Bitterlich, legal adviser, professionally residing at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
 - Mr François Mesenburg, private employee, professionally residing at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
- lapse at the present Meeting and be not re-conducted.

2. The companies:

- EFFIGI, S.à r.l., Luxembourg limited company with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
 - FINDI, S.à r.l., Luxembourg limited company with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
 - MADAS, S.à r.l., Luxembourg limited company with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
- be appointed as new Directors, for a statutory term of one year. Their mandates will lapse at the Annual General Meeting of 2006.

3. The mandate of Statutory Auditor of the company AUDIEX S.A., société anonyme, with registered office at 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, be re-conducted for a new statutory term of one year. Its mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2006.

For true copy
NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE S.A.
Signature / Signature
Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM07929. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011951/795/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

SINAF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.824.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 janvier 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Piero Belletti, dirigeant d'entreprise, demeurant à Rome, administrateur;
Antonio Nicolai, dirigeant d'entreprise, demeurant à Rome, administrateur;
Luca Gallinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Stefano Ciccarello, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SINAF S.A., Société Anonyme
Signature / Signature
Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011960/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

H.B.P. (HOLDING) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 66.872.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 11 janvier 2006

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Reinald Loutsch en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration coopte à l'unanimité pour le poste d'administrateur Monsieur Sidney Bouvier, demeurant professionnellement 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Reinald Loutsch, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle et au plus tard lors de l'assemblée générale statutaire de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2006.

Pour la Société
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04707. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012332/817/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

40791

VIE GROUPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 92.012.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 23 janvier 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Antonio Pennino, employé privé, demeurant à Naples (Italie), administrateur;
Vincenzo Piccione, employé privé, demeurant à Naples (Italie), administrateur;
Mme Isabella Tagliamonte, employée privée, demeurant à Naples (Italie), administrateur.

Commissaire aux comptes:

AACO, S.à r.l., 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08214. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011964/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

MERITALIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.125.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 janvier 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Stefano Meroni, entrepreneur, demeurant à I-Carimate, président;
Patrizio Di Fonzo, consultant, demeurant à I-Milan, administrateur;
Luca Soldati, économiste, demeurant à Davesco-Soragno (Suisse), administrateur.

Commissaire aux comptes:

ALTER AUDIT, S.à r.l., 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011966/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

ANTI-KARAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 71.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08068, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANTI-KARAT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PME S.A.

Signatures

(012499/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

TAUFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.951.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 janvier 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Luca Lazzati, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Rémi Epis, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Maurizio Terenzi, dirigeant de sociétés, demeurant à Rome (Italie), administrateur;
Antonio Nicolai, dirigeant de sociétés, demeurant à Rome (Italie), administrateur.

Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TAUFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08243. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011967/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

SOCIETE PORTA TICINESE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.404.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 30 juin 2005

- Les démissions de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé D.E.S.S., résident professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Marc Limpens, employé privé, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leurs mandats d'Administrateurs de Catégorie B sont acceptées.

- Le nombre des Administrateurs est réduit de 5 à 4.

- La société LOUV, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et la société EFFIGI, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées nouveaux Administrateurs de Catégorie B en leurs remplacements. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of June 30th, 2005

- The resignations of Mr Jean-Robert Bartolini, graduated D.E.S.S., professionally dwelling at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Mr Marc Limpens, private employee, professionally dwelling at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg and Mr Pierre Mestdagh, private employee, professionally dwelling at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg as Directors of Class B are accepted.

- The number of Directors is reduced from 5 to 4.

- The company LOUV, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée, having its registered offices at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg and the company EFFIGI, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée, having its registered offices at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg are appointed as new Directors of Class B in their replacement. Their mandates will lapse at the Annual General Meeting of the year 2010.

Le 30 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour SOCIETE PORTA TICINESE S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011985/795/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

40793

S.P.F.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.047.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 décembre 2005

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Alfredo Cavenenghi, administrateur de sociétés, demeurant à I-Tortona, administrateur;
Mme Pascale Mariotti, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011975/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

FremantleMedia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 75.313.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 23 janvier 2006, que:

- L'Assemblée générale prend acte de la démission comme administrateur, de Monsieur Thomas Rabe, ayant son adresse professionnelle D-33311 Gütersloh, Carl Bertelsmann Strasse 270, à partir du 1^{er} janvier 2006.

- L'Assemblée générale décide de nommer, à partir de ce jour, en remplacement de Monsieur Thomas Rabe, démissionnaire, Monsieur Ignace Van Meenen, ayant son adresse professionnelle à L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden. Pour un mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

- L'Assemblée générale décide de nommer à partir de ce jour, comme nouvel administrateur, Madame Claire Davenport, ayant son adresse professionnelle à L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden. Pour un mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012043//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

MECANO SERVICES EDMOND GEORGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 29.746.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2006, réf. LSO-BM03228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2006.

Signature.

(012524/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

LA-FONTE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 111.637.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 19 janvier 2006 a pris acte de la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes comme suit:

- Monsieur Michaël Zianveni,
- Monsieur Marc Koeune,
- Madame Nicole Thommes,
- Monsieur Jean-Yves Nicolas;

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg;

- CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg);

Et a nommé en leur remplacement:

- Monsieur Marco Cameroni, employé privé, né à Novara, le 4 septembre 1963, et domicilié professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Président du Conseil;

- Madame Marie Louise Schmit, employée privée, née à Luxembourg le 20 août 1959, et domiciliée professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;

- Monsieur Aldo Gervasoni, entrepreneur, né à Brescia le 19 avril 1970 et domicilié professionnellement au 25045 Castegnato (BS), Via Franchi n. 130, Administrateur;

- Monsieur Claude Weis, employé privé, né à Diekirch, le 15 mars 1960, domicilié professionnellement au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Commissaire aux comptes.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2006, réf. LSO-BN00034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012208/693/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

BAU-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R. C. Luxembourg B 27.968.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2006 que:

Mesdames Judith Gordon et Pauline Probynbell ainsi que Monsieur Richard Gordon démissionnent de leurs fonctions d'administrateurs,

sont nommés nouveaux administrateurs:

Monsieur Willy Hein, né le 20 mai 1934 à Born, demeurant à L-2514 Luxembourg, 3, rue J.P. Sauvage;

Monsieur Armand Hein, né le 12 janvier 1961 à Luxembourg, demeurant à L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diederich;

Madame Anne Gros, née le 16 décembre 1931 à Luxembourg, demeurant à L-2514 Luxembourg, 3, rue J.P. Sauvage,

leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009,

le siège social de la société est transféré à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012420/984/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2006.

GLOBAL SWITCH EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 98.472.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN001036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

T. Edwards.

(012968//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

ATELIER ELECTRO-MECANIQUE ROMAIN WELTER ET FILS, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9940 Asselborn, Maison 168.

R. C. Luxembourg B 97.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM08082, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ATELIER ELECTRO-MECANIQUE ROMAIN WELTER ET FILS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(012503/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

BOMA LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 4, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 76.411.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(012797/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

HOLDEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 72.404.

DISSOLUTION

Extrait

L'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2006 à pris les résolutions suivantes:

Clôture de liquidation

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme holding HOLDEX HOLDING S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

Maintien des documents sociaux

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de 5 ans à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 janvier 2006.

T. Metzler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012958/222/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

SUCCEED ONLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 102.799.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2006, réf. LSO-BM03813, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 15 janvier 2006.

Signature.

(012973//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

40796

SOLEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 72.411.

—
DISSOLUTION

Extrait

L'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2006 à pris les résolutions suivantes:

Clôture de liquidation

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme holding SOLEX HOLDING S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

Maintien des documents sociaux

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de 5 ans à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 janvier 2006.

T. Metzler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00603. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012960/222/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

NOMEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 72.408.

—
DISSOLUTION

Extrait

L'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2006 à pris les résolutions suivantes:

Clôture de liquidation

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme holding NOMEX HOLDING S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

Maintien des documents sociaux

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de 5 ans à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 janvier 2006.

T. Metzler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012961/222/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

CADLUX HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 104.525.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 23 janvier 2006

L'associé unique a décidé:

de nommer aux fonctions du nouveau gérant de la société avec effet au 23 janvier 2006, pour une durée indéterminée, Monsieur Marc Boudreau, né le 14 janvier 1962 à Sept-Iles au Canada, demeurant au 153 Mortlake Avenue, Saint-Lambert, Québec J4P 3C2, Canada, en complément des gérants actuellement en fonction, à savoir Madame Sylvie Drouin, Monsieur Kuy Ly Ang, Monsieur Jean Lamothe et Monsieur J. Bradley Unsworth.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01374. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014830//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

MAREX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 72.407.

—
DISSOLUTION

Extrait

L'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2006 à pris les résolutions suivantes:

Clôture de liquidation

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme holding MAREX HOLDING S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

Maintien des documents sociaux

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de 5 ans à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 janvier 2006.

T. Metzler

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00597. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(012963/222/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

C.E.C.T. COMPAGNIE EUROPEENNE DE CINEMA ET TELEVISION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 84.979.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C.E.C.T. COMPAGNIE EUROPEENNE DE CINEMA ET TELEVISION S.A.

Signatures

Administrateurs

(012974/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

INTERALU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 93.017.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 janvier 2006.

Signature.

(012977//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

LIBERTY MANAGEMENT INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.191.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue le 16 novembre 2005:

1. L'intégralité du capital social est représenté.
2. L'assemblée Générale décide de transférer le siège social du 3, route de Holzem, L-8232 Mamer au 96, route d'Arlon, L-8210 Mamer.

M. Legros

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM06103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014934//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

40798

AMPERJA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.270.

—
Le bilan de la société au 20 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

(012979/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

AMPERJA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.270.

—
Le bilan de la société au 20 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

(012981/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

AMPERJA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.270.

—
Le bilan de la société au 20 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

(012985/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

AMPERJA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.270.

—
Le bilan de la société au 20 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

(012988/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

CG CUBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 89.438.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue le 16 novembre 2005:

1. L'intégralité du capital social est représenté.
2. L'assemblée Générale décide de transférer le siège social du 3, route de Holzem, L-8232 Mamer au 96, route d'Arlon, L-8210 Mamer.

Ch. Marganne

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014943//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

RH PARIS HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 58.319.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(012989/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

GEIMER DECORATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 28.640.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BM01149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

Signature.

(012992//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

DECORCENTER GEIMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 66.750.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

Signature.

(012994//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

NOPSON, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5408 Bous, 45, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 68.856.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 février 2006, réf. LSO-BN01171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

Signature.

(012998//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

AVAYA BELGIUM, S.p.r.l., succursale de Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: B-1070 Anderlecht, 1, rue Genese.

Siège de succursale: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 78.199.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale extraordinaire de la société du 11 octobre 2005

Il résulte des résolutions prises en date du 11 octobre 2005 par la société AVAYA BELGIUM que:

- la démission de Monsieur Daniel Waardenburg de ses fonctions de gérant de la société AVAYA BELGIUM a été acceptée avec effet au 7 octobre 2005;

- Monsieur Alain Huys, demeurant à Achterheide, 12, 2870 Purs, Belgium, a été nommé gérant de la société AVAYA BELGIUM avec effet au 7 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2006, réf. LSO-BN01693. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014606/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

40800

B.H.T. PARTNERS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.424.

A l'attention de Messieurs les Actionnaires:

Messieurs,

Par la présente, je vous informe que je démissionne avec effet immédiat de mon poste d'administrateur de votre société.

Luxembourg, le 20 mai 2004.

J. Penning.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014856//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

B.H.T. PARTNERS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.424.

A l'attention de Messieurs les Actionnaires:

Messieurs,

Par la présente, je vous informe que je démissionne avec effet immédiat de mon poste d'administrateur de votre société.

Luxembourg, le 20 mai 2004.

Ph. Penning.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014855//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

B.H.T. PARTNERS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.424.

A l'attention de Messieurs les Actionnaires:

Messieurs,

Par la présente, je vous informe que je démissionne avec effet immédiat de mon poste d'administrateur de votre société.

Luxembourg, le 20 mai 2004.

P.-O. Wurth.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2006, réf. LSO-BN02503. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014858//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

B.H.T. PARTNERS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.424.

A l'attention de Messieurs les Actionnaires:

Messieurs,

Par la présente, je vous informe que je démissionne avec effet immédiat de mon poste de commissaire aux comptes de votre société.

Luxembourg, le 20 mai 2004.

R. Moris.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(014860//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.
